

## Communiqué

*Georges Frêche L'Association* lance  
le Prix « Georges Frêche Métropole Régionale »

Georges Frêche a toujours exprimé l'idée selon laquelle une région forte, c'est avant toute chose une ville-métropole rayonnante.

C'est la raison pour laquelle il n'aura de cesse de doter Montpellier des atouts d'une véritable métropole régionale, innervant le territoire du Languedoc-Roussillon et conversant avec les grandes métropoles européennes et mondiales.

Le **Prix Georges Frêche Métropole Régionale** a pour vocation de valoriser les initiatives qui, dans le domaine social, économique, culturel, urbanistique, sportif portent et concrétisent cette idée.

### Président du Jury : Jean Nouvel

Architecte et designer français de renommée internationale.

Equerre d'argent en 1987 pour l'Institut du Monde Arabe et en 1993 pour l'Opéra de Lyon, Commandeur dans l'ordre des arts et des lettres, Lion d'or de la Biennale de Venise en 2000, Médaille d'or du Royal Institut of British Architects en 2001, Prix Borromini pour le Centre de Culture et de Congrès de Lucerne en 2001, Praemium Imperiale en 2001, Wolf Prix en 2005, le Arnold W. Brunner Memorial Prize en architecture et le International Highrise Award pour la tour Agbar en 2006, le Prix Pritzker en 2008, Officier dans l'Ordre National de la légion d'Honneur en 2010.

Parmi ses principales réalisations on trouve l'Institut du Monde Arabe à Paris, l'Opéra de Lyon, la Fondation Cartier à Paris, la tour Dentsu à Tokyo, la tour Agbar à Barcelone, l'extension du musée Reina Sofia à Madrid, le Musée du Quai Branly à Paris, la salle symphonique de Copenhague, l'usine Ferrari à Maranello, le théâtre de l'Archipel à Perpignan...

Il est le signataire dernièrement à Montpellier de l'Hôtel de Ville avec Francois Fontès et du bâtiment RBC Design Center.

### Les dépôts de dossiers

Le règlement du prix et le bulletin d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de l'association : [www.georgesfreche-lassociation.fr](http://www.georgesfreche-lassociation.fr)

Les candidats ont jusqu'au **vendredi 26 octobre 2012 minuit** pour déposer leur bulletin d'inscription.

6 candidats maximum seront sélectionnés pour participer à la seconde phase du concours.

### Remise du prix

Les candidats finalistes devront transmettre un dossier complet de participation aux conditions et dates qui leur seront précisées individuellement.

L'aide apportée par *Georges Frêche L'Association* pour encourager le lauréat du Prix **Georges Frêche Métropole Régionale** sera d'un montant de **3 000 euros**.

Le Prix sera remis lors d'une cérémonie publique le samedi 8 décembre 2012 à l'espace Capdeville de Montpellier.